

SCoT de la Bresse Bourguignonne

Etape 1 : diagnostic territorial et état initial de l'environnement

Atelier n°3 « Développement économique et mobilité au cœur du projet de territoire »

10 décembre 2013 à Louhans

Personnes présentes :

VADOT Anthony	Président SMBb
CARAES Rozenn	Sous-Préfète de Louhans
CAUSSE Marine	Chargée de mission SCoT SMBb
RAVET Sébastien	Chef de projet Pays de la Bresse bourguignonne
MALLERY Jérémie	Chargé de mission Pays de la Bresse Bourguignonne
JUVANON Christophe	CCI Conseiller entreprises
MANSON Laurent	CCI Responsable pôle études économiques et urbanisme
LOPES Thierry	Directeur Mission mobilité
GARCIA PIQUERAS Emmanuel	Responsable d'agence Bresse Initiative
GROS Evelyne	VP Conseil de développement
DESBORDES Jean Louis	Maire de Condal
CABAUD Philippe	Maire de Champagnat
RUNGE Christine	Adjointe au Maire de Louhans
GUILLOT Christian	Conseil de développement – Env. amgt. du territoire (ACTIF 71)
SENECHAUT Louis	Association SOS TER de la Bresse
COULON Marie-Rose	Maire de Vincelles
LEHRE Jean Marc	Maire de Cuisery – Communauté de communes Saône et Seille
COLIN Thierry	Maire de l'Abergement de Cuisery – Président CC Saône et Seille
DIAGON Sandrine	DGS Communauté de communes Saône et Seille
COULON Guy	Maire de Dommartin-les-Cuiseaux – VP Cuiseaux Intercom
LONJARET Pierre	Maire de La Frette
VINCENT-JANNIN Mélodie	Directrice Office de tourisme du Pays de la Bresse Bourguignonne
ROUTHIER Benoit	Réfèrent SCoT Communauté de communes des Portes de la Bresse
JUHE Denis	Conseil de développement – Association « La Grange Rouge »

CHALUMEAU Patrick	DDT 71
THEVENIN Jean	DDT 71
VIGNERON Bruno	DDT 71
FAIVRE Adrien	CMA 71
PERNEY Marie-Thérèse	Vice-présidente Centre social et culturel Comité Bressan
CELDRAN Fabienne	CITADIA Conseil
HUBSCHER Timothée	CITADIA Conseil
BUSCAYLET Thomas	CITADIA Conseil

Début de la réunion : 14h30

M. le Président introduit l'atelier en rappelant que celui-ci s'inscrit dans une série de 3 rencontres. Il portera sur le thème du développement économique et de la mobilité. Il salue la présence de tous les partenaires et élus qui ont répondu nombreux à l'invitation.

Le bureau d'études CITADIA Conseil introduit l'atelier en présentant les grands principes et les différentes étapes de la démarche d'élaboration du SCoT. Les conséquences des dispositions réglementaires du Grenelle de l'environnement sur le SCoT sont ensuite déroulées (renforcement du rôle du SCoT dans la hiérarchie des documents d'urbanisme, apparition de nouvelles thématiques et de champs d'application notamment).

Les objectifs de la série d'ateliers thématiques sont rappelés : il s'agit de confronter les premiers éléments de diagnostic avancés par le bureau d'études aux remarques et préoccupations des acteurs du territoire afin d'aboutir à une compréhension partagée des enjeux et à une co-élaboration du diagnostic.

Le bureau d'études présente les principaux constats issus du diagnostic en matière de développement économique et de déplacements observés sur le territoire, avant de revenir sur les interactions entre les deux thématiques abordées :

- un taux d'emploi en baisse, malgré un accroissement du nombre d'emplois offerts et du taux d'activité sur le territoire ;
- des disponibilités foncières importantes dédiées aux activités économiques ;
- des flux domicile/travail croissants, notamment en direction des pôles urbains extérieurs (bassins d'emplois de Chalon-sur-Saône et de Lons-le-Saunier notamment) et un allongement des distances de déplacement.

Les objectifs du Grenelle de l'Environnement sont ensuite rappelés, notamment en matière de limitation de la consommation d'espaces naturels et agricoles et de réduction de la part modale de la voiture individuelle.

Table ronde 1 : Le développement économique

Le bureau d'étude présente les principales dynamiques récentes de l'emploi et l'organisation de l'activité économique et commerciale sur le territoire (structure et répartition de l'activité, caractéristiques des zones d'activités et potentiel de développement notamment).

➔ **Le territoire présente-t-il certaines spécificités en matière d'emploi et d'activité?**

Jean THEVENIN et Christophe JUVANON évoquent la spécificité du territoire en matière d'emploi, historiquement moins exposé à l'augmentation du taux de chômage.

Emmanuel GARCIA PIQUERAS revient sur la dynamique d'investissement entraînée par les principales entreprises du territoire à la fin des années 2000 (ALBEA anciennement REXAM à Simandre et Lacrost, LDC à Branges, MAYET à Pierre-de-Bresse, BIGARD à Cuiseaux et INTEX sur la zone de Milleure à Frontenaud notamment), malgré un ralentissement marqué au cours des dernières années entraînant le ralentissement de la dynamique de création d'entreprises et d'emplois. Il évoque ensuite les risques de fragilité des grandes entreprises, particulièrement exposées aux variations de la conjoncture économique.

Jean Marc LEHRE considère que l'installation récente de ménages modestes sur le territoire peut être un facteur explicatif de l'augmentation du taux de chômage sur certaines communes du territoire. **Jean THEVENIN** évoque le rôle des nouveaux arrivants dans le fonctionnement du tissu économique du territoire et évoque l'étude réalisée par les Services de l'Etat autour des enjeux liés à la précarité énergétique.

Denis JUHE rappelle le rôle de la redistribution des richesses entre territoires urbains et ruraux en matière de fonctionnement économique et d'équipements publics, notamment scolaires.

➔ **Quelle est la stratégie portée par les acteurs du territoire en matière de développement économique ?**

Emmanuel GARCIA PIQUERAS explique le rôle de Bresse Initiative en matière de développement économique : la structure porte un axe de développement stratégique et dispose également d'outils d'accompagnement à disposition des porteurs de projets. Les projets d'ateliers relais à vocation artisanale sont en l'état jugés plus opportuns que les structures de développement de type hôtel ou pépinière d'entreprises à vocation tertiaire. Il considère que les réserves foncières disponibles au sein des zones d'activités existantes constituent des leviers importants en matière de développement et d'attractivité économique, en permettant notamment une meilleure flexibilité au regard des besoins actuels et futurs exprimés par les porteurs de projets souhaitant s'implanter et/ou développer une activité sur le territoire.

Christophe JUVANON précise que la CCI dispose d'un certain nombre d'instruments de mesure en matière de reprise de l'activité malgré les difficultés liées au suivi et à la collecte d'information. La problématique de la vacance de cellules commerciales et de transmission de l'activité représente un enjeu important pour le territoire. Il souligne la dynamique d'entraînement générée suite à

l'installation d'un groupe sur une zone d'activité et évoque les difficultés liées aux coûts de dépollution (propriété foncière RFF) qui complexifient les projets de développement sur la friche ferroviaire de Saint-Bonnet-en-Bresse.

Anthony VADOT avance les perspectives de fusion des zones d'activités du Bois de Chize et des Marosses en vue d'améliorer la visibilité du foncier d'activité à Branges.

Patrick CHALUMEAU rappelle le caractère prescriptif du SCoT en matière de limitation de la consommation des espaces naturels et agricoles et d'optimisation du foncier d'activité. **Bruno VIGNERON** évoque le renforcement à venir du rôle de la Commission Départementale de la Consommation d'Espaces Agricoles en matière de planification et en application des objectifs du Grenelle de l'Environnement.

Christophe JUVANON présente l'opération reprise de l'activité engagée à la Chapelle-Saint-Sauveur par un groupement d'artisans, dans un objectif d'optimisation de l'outil production et de mutualisation de gestion des contraintes techniques et réglementaires. **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS** souligne l'importance de la couverture numérique dans la stratégie locale d'attractivité économique.

Les données relatives aux zones d'activités artisanales inférieures à 1ha seront intégrées au diagnostic. L'étude la DDT relative aux « zones libres » sera également prise en compte dans l'élaboration du diagnostic. Le diagnostic des friches d'activité sera enrichi d'un état des lieux urbain et foncier des friches d'activité de Cuisery et Saint-Germain-du Plain.

Le bureau d'études revient sur les caractéristiques de l'armature commerciale du territoire, en présentant notamment la répartition de l'occupation du sol des zones commerciales de Branges et d'Ouroux-sur-Saône.

Evelyne GROS s'interroge sur les leviers d'action de la collectivité en matière d'aménagement commercial, notamment dans le cadre de la conduite d'une opération d'initiative privée.

Anthony VADOT précise également que la concurrence entre l'offre commerciale périphérique et de centre-ville reste limitée sur le territoire.

Bruno VIGNERON évoque l'enjeu d'intégration paysagère des linéaires commerciaux en entrée de ville, particulièrement important pour la préservation des paysages et la lutte contre l'artificialisation des espaces naturels et agricoles.

→ **Quels sont les principaux enjeux en matière de valorisation du territoire et de développement touristique ?**

Les participants mettent en lumière un certain nombre d'initiatives de développement touristique mises en place sur le territoire.

Tourisme vert et de loisir

- **Mélodie VINCENT-JANNIN** présente le potentiel de développement du tourisme fluvial sur la Seille en tant que support de découverte de la diversité des paysages du territoire ;

- **Philippe CABAUD** évoque les opportunités de développement du plan d'eau de Louvarel (25ha) et du camping qui représente une ressource fiscale importante pour la collectivité ;
- **Marie-Rose COULON** considère que la position occupée par le territoire, entre les vallées de Vignobles à l'ouest et le Jura à l'est, peut être valorisée. Bresse Initiative précise que la présence de trois périmètres d'AOC sur le territoire constitue également une piste de développement intéressante pour le tourisme et l'économie bressane.

Tourisme culturel et patrimonial

- **Jean-Marc LEHRE** estime à près de 30 000 le nombre de visiteurs enregistrés à Cuisery autour du label « Village du Livre ». Les liens avec le tourisme patrimonial de Tournus pourrait toutefois être développés afin de tirer parti de l'attractivité touristique des territoires voisins ;
- **Louis SENECHAUT** évoque les opportunités de mise en réseau des antennes de l'éco-musée de Pierre-de-Bresse ; Il précise que la voie verte récemment ouverte entre Saint-Germain-du-Plain et Ouroux-sur-Saône emprunte une ancienne voie de chemin de fer et constitue une opération intéressante permettant de valoriser le territoire tout en offrant un aménagement nouveau dédié aux modes doux, piétons et cyclables.
- **Christophe JUVANON** présente les difficultés de reprise d'activité des chaisiers à Rancy. Il rappelle l'importance des actions de formation professionnelle et des relations entre l'offre de formation et l'activité et les besoins des entreprises du territoire (Métiers d'Art notamment).
- **Denis JUHE** présente les activités de l'association de La Grange Rouge qui accueille près de 25 000 visiteurs par an ;
- **Patrick CHALUMEAU** souligne l'importance de mettre en synergie les différentes thématiques du développement territorial et de croiser les enjeux liés au développement économique, touristique et aux déplacements.

Les différents éléments issus de l'échange entre participants seront complétés et intégrés à l'analyse du diagnostic, notamment en matière de capacité d'hébergement et au sujet du recensement des principaux sites touristiques du territoire.

Table ronde 2 – La mobilité

Le bureau d'étude présente les premiers constats en matière de mobilité et de déplacements sur le territoire :

- les flux domicile/travail se font essentiellement en direction des pôles urbains extérieurs, et plus particulièrement vers les bassins d'emplois de Chalon-sur-Saône et de Lons-le-Saunier ;
- les déplacements sont largement dominés par l'usage de la voiture, qui représente 84% des déplacements à l'échelle de la Bresse Bourguignonne.

Louis SENECHAUT revient sur l'importance du rôle de l'habitat individuel dispersé dans l'explication de l'usage de la voiture. Il évoque davantage une situation d'usage contraint, expliqué par le manque d'offre alternative réellement efficace et revient sur les risques liés à la précarité énergétique pour les ménages les plus modestes.

Le cadencement du réseau ferrée et la gestion de la billetterie et de la tarification sont autant de pistes d'actions intéressantes afin d'améliorer le niveau de service et constituer une véritable alternative à l'automobile. La multiplicité des Autorités Organisatrices des Transports pose également un problème de coordination de l'offre et de gestion des réseaux. Il souligne l'importance de l'inter-modalité en milieu rural et la nécessaire organisation des flux de rabattement vers les gares de Louhans et Mervans afin de permettre une gestion cohérente et globale de l'offre en transport en commun sur le territoire et d'inciter les transferts modaux.

Les potentialités et enjeux liés au développement du covoiturage sur le territoire sont ensuite évoqués par les participants.

Evelyne GROS évoque les difficultés de développement du covoiturage en milieu rural, qui s'expliquent notamment par les habitudes de déplacement des ménages du territoire.

Philippe CABAUD considère que la pratique du covoiturage est en constante progression depuis quelques années et qu'il faut se projeter dans le temps pour observer une évolution significative des pratiques de déplacement.

Thierry LOPES présente les différents champs d'actions et les projets portés par la Mission Mobilité, notamment en matière de transport à la demande et de plateforme mobilité à destination des jeunes en situation d'insertion professionnelle.

Pierre LONJARET évoque l'exemple d'Aubagne qui met en place les transports en communs gratuits et souligne l'enjeu du prix du ticket Buscéphale.

Christine RUNGE évoque l'expérience de généralisation des bus scolaires à l'ensemble des ménages réalisée à Louhans et de mise en place d'une ligne reliant la cité St Claude au centre-ville.

Selon **Denis JUHE**, il faut également permettre aux usagers d'assimiler complètement l'offre en transport collectif dans le temps.

➔ **Quelles opportunités pour le développement du fret ferroviaire et du transport de marchandises sur le territoire ?**

Christophe JUVANON précise que la CCI propose un service de fret autour de Chalon et que le transport de marchandise est un modèle rentable financièrement. Les entreprises du territoire pratiquent également l'inter-modalité notamment en lien avec la voie d'eau depuis Mâcon.

Christian GUILLOT souligne l'importance de préserver la gare de Louhans et la desserte du territoire en TER.